

# THOIRY

## LA GRANDE HISTOIRE D'UN PETIT VILLAGE



hoiry, situé à la limite nord du canton de Montfort, est un petit village qui occupe 709 hectares de pentes douces, hésitant entre divers reliefs : petites vallées cultivées au nord de Villarceaux et coteaux boisés dans la traversée du bourg. L'altitude varie entre les 125 mètres de la plaine, au nord-ouest des Vignettes et les 188 mètres du point culminant, au sud de Villarceaux.

Cette situation n'a pas manqué d'attirer un peuplement attesté depuis la plus haute antiquité. De nombreux sites préhistoriques ont été prospectés à la fin du siècle dernier sur le territoire de la commune, couvrant les périodes paléolithiques et néolithiques, du Chelléen au Robenhausien avec une forte prédominance de Magdalénien : 6000 pièces, outils ou parures préhistoriques, y ont été découvertes ainsi que des restes d'éléphant (*elephas primigenus*) et de rhinocéros laineux (*tichorhinus*), aujourd'hui disséminés dans des collections particulières.

Plusieurs voies antiques d'importance diverse, romaines ou plutôt gallo-romaines, sillonnaient le pays, dont deux au moins touchaient au territoire de Thoiry : la voie de Chartres (Autricum) à Beauvais (Caesarodunum) par Marcq et Andelu, celle qui reliait Paris à Evreux (Mediolanum Aulercorum) via Thoiry, Villarceaux et Saint-Martin-des-Champs, un diverticule reliant probablement Jumeauville et Villiers-le-Mahieu via Petitmont, enfin l'itinéraire qui joignait Arnouville par Andelu, un peu au nord.

De nombreuses trouvailles (surtout au siècle dernier) faites à l'extrémité ouest de Thoiry, au lieu-dit Petitmont, ont fait croire qu'il avait pu exister ici un «camp romain» : monnaies du I<sup>o</sup> au III<sup>o</sup> siècle, vestiges de toutes sortes... Il s'agit donc bien d'un site gallo-romain important sans qu'on puisse en préciser la nature exacte : probablement un établissement agricole ou commercial (relais de poste impériale, par exemple) particulièrement bien situé : pentes au sud propices à la vigne et à toutes cultures céréalières, carrefour d'une voie moyenne et d'une autre d'intérêt local, enfin la proximité de la grande voie de Lutèce vers l'Armorique par Trappes (Trabo), Jouars (Diodurum), Houdan et Dreux (Durocassio) sur le tracé qui est à peu près celui de notre actuelle RN 12.

### ORIGINES

Les possessions de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, telles qu'elles sont connues par le "Polyptyque \* d'Irminon" (entre 813 et 829), état des biens abbaciaux établi en détail sur l'ordre de l'abbé en personne, montrent une occupation privilégiant les vallées de la Vaucouleurs, de la Flexanville et celle de la Mauldre. De grandes entités administratives, les fiscs \*, avaient peu à peu remplacé l'ancien comté de Madrie et permettaient aux religieux une gestion plus rationnelle des biens de l'Abbaye, fruit des dons innombrables faits aux moines par les rois mérovingiens. Entre le fisc de *Bisconcella* (Béconcelle) qui incluait *Villarcellis* (Villarceaux) et *Villare* (aujourd'hui Villiers-le-Mahieu, cité pour 9 manses \*, 63 bonniers \* de terre, 6 arpents \* de vignes et 74 serfs) et celui de *Mantula* (Maule), il n'est fait nulle mention de Thoiry, probablement encore inexistant à cette époque.

Vers l'an mil, Guillaume de Hainaut, investi des terres et forêts d'Yveline par le roi Robert le Pieux, fonde la maison de Montfort. Et, vers 1100, Amaury III de Montfort concède les dîmes \* de Thoiry à l'Abbaye de Clairefontaine qui fondera, quelques années plus tard, un prieuré à l'origine de la paroisse (puis commune) de Thoiry.

---

\* Tous les mots ainsi marqués sont analysés dans le glossaire p. 54 et 55.



Le village primitif se trouvait au nord de l'église, incluant la totalité du cimetière actuel et une partie du "Clos de la Croix Buissée" ; des habitations s'y trouvaient déjà depuis longtemps, d'après le nombre et l'antiquité apparente des tessons de tuiles et poteries diverses trouvés là. La paroisse, fondée en 1110, regroupe plusieurs hameaux : les Bruyères, la ferme de la Concie (Concita en 1106, fief du comté de Montfort) et Villarceaux (Villarcella ou Villarcellis).

Le village, avant d'être Thoiry, a d'abord été **Toreio** en 1150, **Toriacum** en 1230, **Torreium** ou **Torim** dans un pouillé \* du XIII<sup>e</sup> siècle, vers 1250, **Thoiri** en 1415, **Touéry** en 1590, **Thoiry**, déjà en 1650, **Thouary** en 1703 puis **Toiry** ou **Thoiry**. L'origine est peut-être **Toriacum**, ancien domaine gallo-romain d'un certain Torius ou un latin torus (du pré-latin tor-, renflement de terrain).

#### LES SEIGNEURS DE THOIRY

On peut penser que, très tôt, un proche du seigneur de Montfort représenta les intérêts de celui-ci à Thoiry et fonda une longue lignée dont le premier représentant formellement connu est, en 1230, **Amaury de Thoiry** - cité comme vassal du comte de Montfort pour Thoiry et Auteuil, biens pour lesquels il devait deux mois de garde à Montfort.

*Il relaie donc, aux remparts, les sires de Batonceau, de Boissy-sans-avoir, de Chanteloup, de Flexanville, de Grosrouvre, de Marcq, de la Queue, de Septeuil et du Tremblay ; c'est le service de "l'estage" qui dure comme à la guerre une quarantaine de jours, mais ici répartis sur plusieurs saisons. C'était l'occasion pour les familles de tous ces nobles gentilhommes de se rencontrer, de festoyer, ce qui était bien rare le reste du temps. Une maison leur était réservée dans la "basse-cour" du château, et d'autres, dans le bourg, destinées à recevoir leur suite.*

En 1243, **Geoffroy de Petitmont**, fils d'Hugues de Mézelan, est cité comme seigneur des

Briaires (Bruyères) de Petitmont (son sceau porte une fleur de lys en champ). On trouve vers 1250 un **Simon de Thoiry**, en 1268 **Simon et Guillaume de Thoiry**. En 1283, **Guillaume de Thoiry** place sa *Maison* sous la protection de la Comtesse Béatrix de Montfort, "*le mardy après les brandons*" (1). La seigneurie passe ensuite, vers 1300, à **Robert de Maizelan**, puis vers 1357 à **Germain de Thoiry**. Aux alentours de 1390, on trouve **Pierre de Garençières** et **Jeanne de Maizelan**, en 1394, **Philippot Ballu**.

Se succèdent ensuite : en 1448, **Jehan de la Chaussée**, en 1472, **Marc de la Chaussée**, neveu de Philippot Ballu. En 1489, **Jacquet de la Chaussée**, "*noble homme*" est cité comme co-seigneur de Thoiry, dans un acte de bornage, avec **Etienne Dallenoy** que l'on retrouve, en 1495, époux de **Jeanne de la Chaussée**, fille de Jacquet de la Chaussée, cité comme seigneur de Thoiry. En 1495, **Marguerite de la Chaussée** et **Jean de France**. En 1523 **Jean d'Allenais**, fils d'Etienne. En 1523, **Jeanne d'Allenais**. En 1535 **Jean d'Allenais**.

En 1548 **Robert de Thoiry**, en 1552 **Jean d'Allenais "le jeune"**, enfin **Jean d'Allenais "l'aîné"** qui participe en 1556 à la rédaction de la coutume du comté (2) comme noble homme et seigneur de Thoiry. En 1557 sont cités **Guy d'Allenais** et **Marie de Baren**. En 1576, les descendants de **Jean d'Allenais** et de **Marie de Guincheux**, leurs enfants **Gilbert**, **Guyon**, **Geneviève** qui épouse **J. Lemarchand** et **Marie** qui épouse **Jean Cotty**, seigneur de la Bate. En 1577, **Antoine ou Anthonie du Mesnil-Simon**, seigneur d'Autouillet, de l'Aulnay (château de Villiers-le-Mahieu) et du Mesnil-Simon, chevalier des ordres du Roi (mort en 1584). On peut voir sa pierre tombale au centre de l'église de Villiers. Il rendit hommage à François, comte d'Anjou et de Montfort, "*pour sa terre et seigneurie, chastel et justice d'Autouillet et de Thoiry, mouvant du dit comté de Montfort*".

(1) Les brandons : désigne le 1er dimanche du Carême, jour où, traditionnellement, on parcourait les campagnes avec des brandons incandescents servant à allumer des feux de joie sur les places des villages, autour desquels s'exécutait la "danse des brandons". Par extension, désignait aussi la semaine qui suivait.

(2) La Coutume de Montfort fut rédigée en octobre 1556 par des juristes renommés sous le contrôle d'une assemblée exceptionnelle des trois ordres de l'Élection ; ces magistrats étaient Christophe de Thou, président au Parlement de Paris, Barthélémy Faye et Jacques Viole, conseillers au Parlement.

**Raoul Moreau** - Secrétaire du Roi, Trésorier de son Epargne, plus tard chevalier, Conseiller du Roi en son Conseil, issu d'une famille de robe possédant des attaches à Montfort, épouse en 1556 Jacqueline Fournier, fille de Jacques Fournier, de *Maulle*, et de Philippa de la Villeneuve, dame de Marcq et de Petitmont, devenant ainsi le beau-frère de Roger Fournier, seigneur de Marcq et de Petitmont.

Il achète le 20 janvier 1558 le pavillon du Tronchay à René Desprez, seigneur de La Queue, fait raser l'ancien manoir et entame la construction d'un nouveau château, sous la direction d'un des célèbres frères de l'Orme (3). En 1581, Raoul Moreau fait aussi édifier des halles à Thoiry (hélas incendiées en 1793) et crée un marché qui durera jusqu'en 1897. Il devient successivement seigneur du Tronchay et de Blahier en 1559, puis d'Auteuil et de Boissy en 1567, enfin de Thoiry proprement dit en 1580. Il décède en 1583, après avoir servi cinq souverains de François Ier à Henri III. Moreau affectionnait Thoiry qui, de simple résidence campagnarde, en 1556, au moment de son mariage, devint un véritable château.

L'une de ses filles, Marie, épouse en 1596 Nicolas Harlay de Sancy, qui sera baron de Maule en 1602, issu, lui aussi, d'une grande famille de robe, ministre et diplomate .

En 1583, **Nicolas Moreau**, son fils, chevalier, Trésorier de France vers 1572, lui succède avec plus ou moins de bonheur comme "*seigneur châtelain d'Auteuil et seigneur de Thoiry*". Les guerres de la Ligue, à laquelle il appartenait, contre le futur Henri IV le ruinèrent et il fut contraint de céder sa seigneurie... Il dut l'aliéner au profit de François Brissonnet en 1609 et, par la suite, amoindrir la terre de Thoiry des fiefs des Perrens, de Blahier, de Lanrouillé et en partie de celui d'Heudelimay, vendus en Cour du Parlement le 6 septembre 1609 au profit de Guillaume de Marescot, réduisant son domaine aux fiefs du Tronchay, de la Cour, de Thoiry, de Villarceaux et d'Andelu. Il mourut vers 1619.

En 1629, **Guillaume de Marescot**, fils de Michel de Marescot, descendant de la branche cadette de la famille Marescotti de Bologne établie en France à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, se qualifie de seigneur de Thoiry (en partie). Michel, son père, avait fait une très brillante carrière comme professeur de Philosophie et de Théologie à la Sorbonne puis comme recteur de la Faculté sous le règne d'Henri IV dont il était devenu le médecin et le confident. Guillaume, lui, fit carrière comme avocat général de la Reine Marie de Médicis.

En 1643, messire **Michel de Marescot**, "*conseiller du Roy*", plus tard "*maître des requêtes de son hôtel*" conseiller du roi au Parlement de Normandie, chevalier, est dit seigneur de Thoiry, de Marcq et du Mesnil-Durant (près de Lisieux). La mort de son frère lui apportera les deux tiers du domaine qui lui manquaient depuis 1632. Il épousa Adrienne de Maupeou.

En 1677, **Gilles-Michel de Marescot**, maréchal-général de la cavalerie légère de France sous les ordres du prestigieux Turenne, "*chevalier, seigneur haut et bas justicier de Thoiry, colonel, maître de camp d'un régiment de cavalerie et mareschal général des logis de la Cavalerie de France, chevalier de l'ordre de St-Louis, de Notre Dame de Mont-Carmel et de St-Lazare de Jérusalem*" et seigneur de Thoiry, Marcq et autres lieux, obtient de Louis XIV des lettres patentes \* l'autorisant à faire dresser le terrier \* de ses terres et seigneuries de Marcq et Thoiry (1707). Il épousa Angélique d'Appouguy, décédée en 1705, deux jours après avoir mis au monde leur fille unique **Angélique-Claude de Marescot**. Il meurt en 1714.

En 1714, **Angélique Claude de Marescot**, décédée à Paris en 1791, plus connue sous le nom de **Comtesse de Vastan** ; elle sera trois fois mariée et trois fois veuve... épousant successivement :

1) son cousin germain, **Adrien Claude de Baussan**, chevalier, écuyer ordinaire du Roi, "*escuyer de Sa Majesté, seigneur de cette paroisse et*

---

(3) Philibert de l'Orme (1515-1570) et/ou l'un des membres de la même famille, moins connus : Pierre et Toussaint. Philibert a souvent travaillé dans notre région, notamment à Beynes, au château-neuf de St-Germain-en-Laye et au célèbre château d'Anet (1549).

autres lieux, décédé dans son château de Thoiry, âgé de 52 ans environ", le 9 septembre 1731 et inhumé dans l'église de Thoiry (dont postérité).

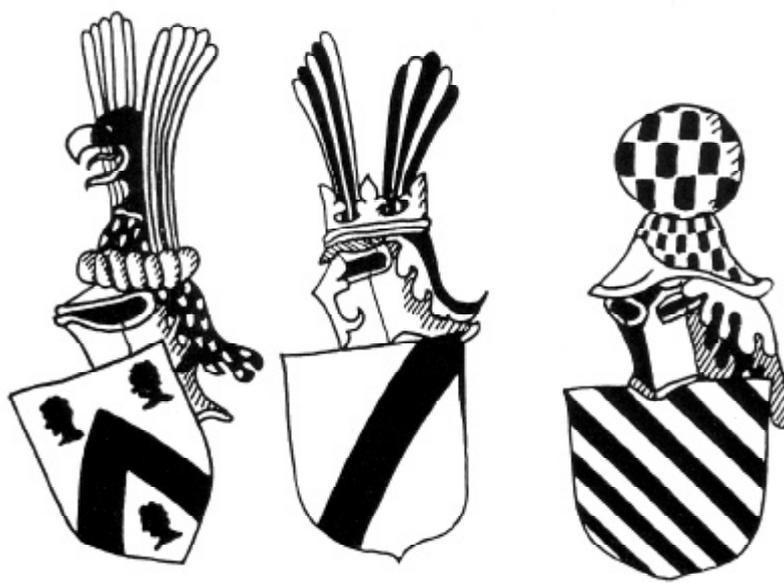
2) **Angélique François de Renouard**, chevalier, comte de Villayer et d'Auteuil.

3) **Jean-Baptiste Louis Aubery**, chevalier, comte de Vastan.

En mai 1749 : par adjudication (sentence rendue au Châtelet de Paris), l'intégralité des fiefs, terres et seigneuries de Thoiry et de Marcq avec les domaines annexés revint à la **comtesse de Vastan** qui fut de fait, le dernier seigneur de Thoiry (elle vécut l'abolition des droits seigneuriaux). Elle embellit le domaine par de nombreux aménagements et fut à l'origine du magnifique parc "à la française" réalisé par Desgot, le neveu et élève du plus célèbre jardinier du royaume, Le Nôtre, entre 1725 et 1727. Elle fit également dresser de superbes allées de tilleuls.

Thoiry et Marcq sont légués, par elle, à sa petite-fille **Angélique Jeanne Elisabeth de Baussan**, qui épouse, en 1773, **Charles Henri Louis Machault**, comte d'Arnouville, maréchal de camp, fils du grand ministre de Louis XV, Jean-Baptiste Machault d'Arnouville (qui prépara, dit-on, ses grandes réformes fiscales à Thoiry). Un autre **Jean-Baptiste Machault**, comte de Machault, hérita de Thoiry et de Marcq en 1832 et vécut en alternance à Paris et à Thoiry dont il fut maire entre 1811 et 1815 puis de 1816 à 1852. Sous la Restauration, il devint gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi et fut élevé à la Pairie à la veille de la Révolution de 1830.

Son gendre, **Léonce Louis Melchior**, marquis de **Vogüé**, veuf de Marie-Marguerite Machault, fut à l'origine de la construction de dépendances et de la chapelle, entre 1834 et 1837, puis réalisa la captation des eaux de la source du Marmot par pompage et la fontaine des Perrons. Il laisse le château à sa dernière fille, **Angélique de Vogüé** qui avait épousé, le 6 avril 1872, son cousin le comte **Raoul de La Panouse**. Leur fils **Marie-Melchior-Eugène** et son épouse Marie-Hélène Béjot eurent trois enfants dont **Antoine Marie de la Panouse**, né en 1914, qui fut maire de Thoiry de 1955 à 1959 puis de 1969 à 1977 conseiller général. Son épouse Solange de Vogüé et lui-même descendaient plus de dix fois chacun de Guillaume de Marescot. Leur fils aîné, **Paul de la Panouse**, est l'actuel propriétaire du château de Thoiry et dirige la célèbre réserve zoologique qui a porté la renommée de Thoiry bien au-delà de nos frontières.



Quelques blasons ayant illustré l'histoire de Thoiry : celui des Moreau (d'argent à un chevron de gueules cantonné de trois têtes de "maures"), celui de Thoiry ancien (d'argent barré de gueules), ainsi que les armes des La Panouse (coticé en barres d'argent et de gueules de treize pièces)

## FIEFS DE THOIRY

Au Moyen Age, les terres de Thoiry et environs étaient réparties entre 16 ou 17 fiefs, domaines nobles assortis de droits, justifiant titres et revenus à leurs possesseurs. Ce sont :

1) **Thoiry** : créé par une assurance \* accordée à Guillaume de Thoiry en 1283, seigneurie non titrée mais à justice simple - tout d'abord - puis, plus tard, à "*haute justice*", qui conférait des droits utiles et honorifiques tels que droits de *rouage* \*, *forage* \*, *perçage*, *chemin*, *marché* et *bornage*. Cette *haute justice* appartenait au comte de Montfort. En 1607, Nicolas Moreau réunit les deux seigneuries d'Auteuil et de Thoiry, séparées depuis l'époque d'Amaury (1230).

Où se trouvait l'ancien logis des seigneurs ? Au Tronchay (château actuel) ou à l'ancien hôtel du fief de la Cour ? En fait le Tronchay était, en 1559, encore indépendant de la seigneurie et ne pouvait en être le siège. Le manoir des fermes réunies de Thoiry et du Tronchay était situé, en 1585, entre le pavillon du Tronchay et celui des Perrons (horloge) et on peut affirmer sans grand risque que l'ancien manoir s'élevait non loin de là.

2) **Le Tronchay** consiste en : 1) un château à l'emplacement du château actuel. 2) la partie sud-ouest du parc jusqu'à l'ancienne rue de Montfort. 3) des bâtiments ruraux et terres labourables afferméés en 1587 sous la dénomination de «ferme de Thoiry et du Tronchay».

3) **Les Perrons** : il s'agit des «perrons» de la place du bourg, le vieux pavillon carré où était autrefois l'horloge. Ce fief relevait de la seigneurie d'Autouillet.

4) **La Cour** : pour l'essentiel, à l'emplacement de la vieille serre du château, à l'ouest du potager.

5) **Lanrouillé** : ce sont une maison et un lieu seigneurial et des terres labourables (dont une pièce de 2 arpents \* 60 perches \* située dans la vallée de Villarceaux avec une maison). Lanrouillé appartient, de même que la ferme des Vignettes (dès 1561), à Jacques de Philippe, sire

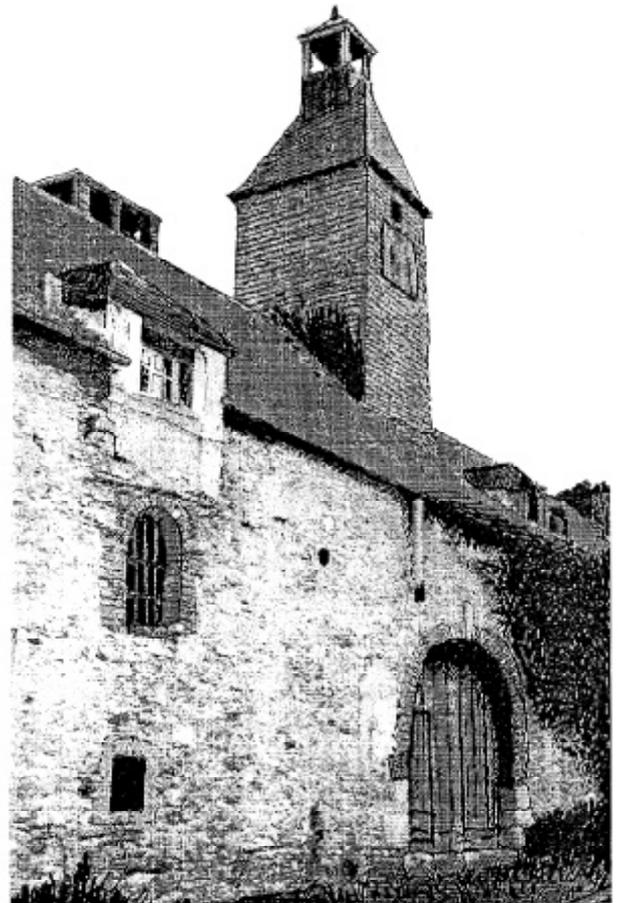
de Lanrouillé puis à ses successeurs.

6) **Beauchamps** ou **Villarceaux** : fief relevant en 1632 de la seigneurie de Maizelan qui comprenait le champ tier \* de la vallée Beauchamps.

7) **Petitmont** : situé à l'ouest du bourg, fief important du fait de l'implantation de quatre petits moulins :

a) le premier, le «moulin du Tronchay» situé sur un champ de 2 arpents \*, relevait du Tronchay puis, par cession en 1587, de Jacques de Philippe, seigneur de Lanrouillé, *la mouvance en étant réservée à la seigneurie du Tronchay*.

b) le second, assis sur les "Briaires de Thoiry" appartient au sieur de l'Aunay qui le louait en 1629, pour la somme de *36 livres tournois l'an*, à Antoine Lemoine, meunier à Thoiry.



*Clocher de l'ancien fief des Perrons.*

3) également sur un arpent des «Briaires de Petitmont», c'était *le moulin à vent de Thoiry*.

4) un moulin déjà en ruines au XVI<sup>e</sup> siècle.

8) **La Couture** relevait de l'Aunay, situé non loin de Petitmont, vers Goupillières, au champ-tier\* du même nom.

9) **Les Pintes** : terres labourables relevant, elles aussi, de la seigneurie de l'Aunay.

10) **Le Chêne Baldé** : terres peu importantes, le long du chemin de Villarceaux à la Concie et dépendant de ce fief.

11) **La Concie** : ou Concy (de Concita en 1106) constituait un ensemble particulier circonscrit par plusieurs chemins, avec un manoir, celui de la *Petite Concy*.

12) **Fleuray** : entre Thoiry et Marcq, ce fief appartenait en majorité, en 1611, aux représentants de Thomas de Saint-Vibert. Les bâtiments furent détruits de 1611 jusqu'en 1628. Jehan Loret était fermier en 1629. On situe l'emplacement du manoir disparu au sud (et très près) du *Parasol*.

13) **Blahier** : centré sur un hôtel seigneurial (un bail de 1743 loue 90 perches \* de terre situées "sous la tourelle de Blahier", des titres de 1624 désignent des terres à Blahier, "près ou sous la pavillon"). Un bail de 1587 parle, lui, d'une ancienne garenne. Les constructions, disparues, étaient situées dans le bois actuel.

14) **Cormes** : situé dans le hameau de Villarceaux, le chastel de Cormes, ainsi désigné dans un acte de 1633, possédait un colombier.

15) **Villarceaux - Beauchamps** : annexe de la terre de Thoiry dès 1625 dont le centre est resté inconnu. Simple seigneurie féodale, dépourvue de justice, Villarceaux fut annexée en 1556 à Auteuil, après avoir été longtemps comprise dans la prévôté \* royale d'Elleville (Auteuil était alors une prévôté particulière). En 1556, ce fut un des nombreux domaines de Charles de Guise, cardinal de Lorraine (1524-1574), grand pré-

lat qui joua un rôle important durant les guerres civiles du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1560, le roi érige en châellenie \* la seigneurie d'Auteuil y joignant les seigneuries de Garancières, Villarceaux et Andelu, suivant l'hommage fait par Guillaume Briçonnet au duc de Luynes en 1708. Cette châellenie reçut en annexes Millemont et Autouillet quand elle fut érigée en comté par lettres patentes \* du 10 mars 1677 et ne fut démembrée qu'à la Révolution.

16) **Neauphle-le-Vieil** : quelques rares censives situées sur le territoire de Thoiry.

17) **Couvent des Hautes-Bruyères** : ce monastère fondé par Bertrade de Montfort possédait, en 1706, un fief à Thoiry, aux Bruyères, croiton... Un contrat de vente de 1617 constate que "*les religieuses, prieuré et couvent Notre Dame des Hautes-Bruyères avaient cens \* sur une pièce située à la Croix-Joubert*".

#### LES REMPARTS :

*"En 1587, les habitants de Thoiry sous la protection du seigneur dudit lieu, démontrant qu'à Thoiry, il y a justice et marché étant entre la rivière de la Seine et la forest de Montfort, qu'il passe des compagnies de gens de guerre qui la pillent, demandent au Roy, comte de Montfort, de faire clore et fortifier ledit village de murs, tours, portes, fossés etc... Le travail a cousté 1 500 escus d'or au soleil, le seigneur en prit pour sa part 1 100 et le reste fut réparti entre les habitants de la seigneurie de Thoiry".*

A l'origine, cette muraille était percée de cinq «baies» ou portes :

1) ouest : **Porte Saint-Nicolas**, sur la grand'rue.

2) nord : **le Trou Benoist**, sur la ruelle Bethonval, au delà de la mare Agrad.

3) nord-est : **Porte Saint-Martin**, sur la grand'rue.

4) sud : **Porte de Blahier**, sur la rue de Montfort (impasse des coins actuelle).

5) sud-est : **Porte de Paris**, sur la rue du château (ancienne grande voie), à l'emplacement approximatif de la maison du régisseur, à l'angle du mur du Tronchay, en deçà et à gau-

che de la grille armoriée.

En gros, l'enceinte de Thoiry limitait le bourg entre les deux carrefours D11-D45.

Subsistent des restes de murs de clôture de l'enceinte du village ("*murailles et fortifications*") destinée à dissuader les "*malvoulants*" et autres bandes organisées. Toute vraie défense militaire reste ici pure illusion. Signalons toutefois que, sur la face nord du rempart, avaient été formés des saillants carrés (par déviation de la muraille), à des endroits qu'on devait juger "stratégiques". Trois de ces saillies subsistent, ruinées, sur la ligne séparant les clos des jardins. D'autre part, là et ailleurs dans la muraille, paraissent des pierres demi-longues posées verticalement à hauteur d'homme et correspondant à des meurtrières pour armes à feu (arquebuses, mousquets).



*L'église Saint-Martin de Thoiry  
dessinée par M. Appert*

### L'ÉGLISE SAINT-MARTIN :

Amaury III, seigneur de Montfort dès 1101, favorise les implantations à l'ouest de son domaine, en direction de la toute proche Normandie. Simon III concède vers 1160 les dîmes \* de Thoiry aux moines augustinien de l'Abbaye de Clairefontaine. Notre église-prieuré fut fondée peu après, par les mêmes moines dont un pouillé \* chartrain de la fin du XV<sup>e</sup> siècle mentionne les possessions dans le Mantois : terres à Jumeauville (encore citées dans un inventaire de 1680), droit de présentation à l'église de Thoiry, prieuré de Saint-Léonard du Coudray à Maule, prieuré de Saint-Germain de Secqueval, sur la paroisse de Guerville.

A Thoiry, le prieuré comprenait, outre l'église et le presbytère actuel, la ferme voisine avec ses dépendances (consistant, lors de la vente des biens nationaux en 1794, en : "maison et dépendances, écuries, grange, vacherie, toit à porcs, clos fermé de hangars - en tout 150 perches").

Si les années 1160 voient la fondation de la paroisse Saint-Martin, elles marquent aussi la naissance effective de Thoiry, autour de son église et d'un point d'eau (puits) qui devait se trouver entre la ferme du prieuré et le cimetière actuel. De cette église primitive ne subsistent que quelques traces découvertes lors de la restauration de l'édifice : le contour de la porte d'entrée sous les plâtres à droite du porche et, près de l'escalier du clocher, celui de la « porte des morts » menant au cimetière qui entourait l'église (entre la mare actuelle et l'église) ainsi que la base du clocher et sa petite tour d'accès en « tout venant ». On en a déduit la position du premier sanctuaire (11m X 2,80m) à l'emplacement actuel de la chapelle de la Vierge où se trouvent les fonts baptismaux.

On connaît mal l'évolution de l'église, la totalité des archives ayant été détruites durant la Révolution (le 21 brumaire de l'an III pour être précis, soit le 11 novembre 1794). On sait, cependant, que le clocher fut réédifié, dans sa partie supérieure, en 1639 par Rollin Bieuville, charpentier à Thoiry puis à Beynes. La charpente de la nef "en coque de navire" semble contempo-

raine de celle de Jumeauville (reconstruite après 1585). La nef proprement dite, elle, date d'avant la guerre de Cent Ans (1340-1350), l'ensemble de l'église étant jusqu'alors du plus pur style roman. A noter les engoulants \* (dits rageurs en Normandie) et entrants \* sculptés de têtes de monstres avalant les poinçons, typique influence normande, voire scandinave. Notons aussi, en passant, qu'au Moyen Age, la grand'porte de l'église était au nord en direction du village d'origine et qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, une nouvelle entrée fut orientée vers le bourg actuel, remplaçant l'ancienne porte des morts.

Le 3 avril 1629, les moines de Clairefontaine, ruinés, cèdent le prieuré-cure de Thoiry aux pères de l'Oratoire (ordre fondé en 1611 par Bérulle), installés à Maule depuis le 2 décembre 1624 et dont le blason "d'azur à la couronne d'épines de sinople \* " orne, depuis, la voûte de l'église. Celle-ci possédait vers 1630 quatre chapelles et deux cloches bien usées.

De cette époque (vers 1639), datent les ogives et aussi les fenêtres gothiques. Le chœur a-t-il été agrandi pour permettre un accès plus aisé aux confréries d'alors - la Confrérie de la Très Sainte Vierge et celle de la Charité dont on ne sait à peu près rien ?

La nécessité d'accroître l'efficacité des cloches mobilisa le curé Lasnier en 1736 qui fit refondre les deux petites cloches, très anciennes, et leur en ajouta une troisième, avec toute la solennité requise.

La Convention, estimant qu'une seule cloche est nécessaire par paroisse, nommera un commissaire le 5 octobre 1793, Jean-Baptiste Lucas, "à l'effet de faire transporter deux cloches à Montfort-le-Brutus, lieu indiqué à cet effet, moyennant le prix et somme de vingt livres".

La Révolution voit aussi l'église convertie en Temple de la Raison (février 1794) par le citoyen Vatin, maire, par délibération du 27 ventôse An II, qui y dédia un autel à la Patrie à la place du maître-autel. Pillage et dégradations - martelage des blasons sculptés et des culs-de-lampe \* - se

succédèrent, n'épargnant qu'une belle vierge de pierre du XIV<sup>e</sup> siècle, cachée par des habitants pendant la tourmente.

On entreprit, au XIX<sup>e</sup> siècle, des travaux souvent désastreux : fenêtres neuves du chœur en 1849, démolition de l'arc diaphragme en 1834, pose de verrières à la place des fenêtres de la nef, en 1853/1854, destruction de l'arc roman (diaphragme) surmontant l'ancienne porte principale, murée en 1884 afin d'y placer un vitrail. En 1874, la paroisse d'Arnouville-les-Gonnesse offrit à celle de Thoiry une parcelle de la Vraie Croix, depuis exposée dans un reliquaire.

Et puis une restauration intelligente fut menée, en 1983, qui rendit à notre vieille église une apparence davantage conforme à sa longue histoire ...

#### **L'ÉCOLE :**

La première mention certaine d'une école à Thoiry remonte au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle (1714) mais il est très vraisemblable que dès le siècle précédent ait existé ici une école : des villages moins importants que Thoiry en étaient pourvus, depuis longtemps déjà, tels Marcq en 1579 et Goupillières en 1624 ou 1626. Nos registres paroissiaux (1682, 1684, 1685, 1689) font état d'*escoliers*, cités comme témoins sans mention de résidence, qui pourraient fort bien être des maîtres d'école avant l'heure : tels Sébastien Frichot, Pierre Maillard, Louis Frichot, Jean Thévenon et Pierre Verrier.

La classe se tient d'abord à Villarceaux (sente du Loup) puis revient à Thoiry en 1782 (ruelle des Coins). En 1810, l'école se fait derrière la boulangerie, dans une écurie donnant rue de la Mare Agrad. En 1820, l'école se trouve sur le grand perron et en 1825, est confinée dans "un local étroit et bas appuyé au jardin du notaire", ancien office d'un barbier. Une école de filles séparée est créée le 18 janvier 1882.

#### **LA RÉVOLUTION**

En mars 1788, les doléances de la paroisse de

Thoiry, très modérées et en définitive plutôt sensées, sont très semblables à celles des autres bourgs voisins (un modèle circulait pour en aider la rédaction) et n'insistent que sur certains points particuliers comme le droit d'abattage d'arbres ou encore la nécessité d'une route vers Neauphle. Le registre des délibérations du Conseil Général de la Commune reste très laconique sur le cours des graves événements qui se déroulent non loin de là, dans la capitale...

Rien sur les Etats Généraux, sur les débuts de l'Assemblée Nationale, sur le Serment du Jeu de Paume, la prise de la Bastille, l'abolition des privilèges et droits féodaux du 4 août, pas même mention de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le dimanche 30 janvier 1791, le curé Lefresne et le vicaire Dobineau prêtent le serment constitutionnel à la Nation, devant l'Assemblée réunie à l'église, sans bien en saisir le sens car le décret relatif au serment ne sera publié qu'en février. Le jeudi 24 mars : le vicaire Edmé Louis Bruno Dobineau revenant sur son serment, refuse de jurer la Constitution du Clergé "*telle qu'elle lui apparaît pour lors*". Le 30 mars : le curé imite son vicaire. Le 29 avril : les deux se rétractent.

Le 17 mars 1793, an II de la République Française, on plante, place des Perrons, "l'arbre de l'Egalité".

En prairial de l'an II (mai 1794), tous les membres de la famille de Machault, restés en France, sont arrêtés près de Rouen. Le citoyen Charles-Henri Louis Machault d'Arnouville et la citoyenne Baussan, son épouse, seront libérés le 9 brumaire de l'an III après interrogatoire par deux représentants du Comité de Sûreté Générale .

En définitive, peu d'excès (si on excepte la destruction des halles), mais des difficultés de toutes sortes pour la plupart des Thoirysiens.

Notons qu'un enfant de Thoiry, Jean-François Daudrieu, né le "jeudi 20ème jour de septembre de l'an de grâce 1731", après avoir été vicaire à Beynes et à Thoiry, devenu fin 1769

curé de Maurepas, prit en mains la Révolution dans cette commune sans jamais renoncer à son ministère et en devint le premier maire républicain.

## L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Les recensements et dénombremments de la population de Thoiry indiquent d'assez brutales distorsions (surtout au XIX<sup>e</sup> siècle) sans doute dues au fait que, selon les cas, on comptabilisait ou non les habitants des écarts de la commune : les Bruyères, la Concie, Villarceaux même. Certains chiffres (115 feux \* pour 1685) semblent exagérés. 55 feux en 1759 (4) (environ 250 habitants) semble un chiffre beaucoup plus raisonnable.

La population croît significativement entre 1801 et 1881, et plus vite que dans les villages voisins : c'est le signe que notre petit bourg se développe délibérément à travers ses commerces et services. Après 1881 s'amorce une décrue générale avec un minimum au milieu des années trente (363 habitants à Thoiry au recensement de 1936).

Depuis les années 70, le nombre d'habitants n'a plus cessé d'augmenter : progrès démographique général mais aussi facilité des déplacements, recherche d'habitat résidentiel, offre immobilière accrue, etc...

Certains noms de famille du XVII<sup>e</sup> siècle sont encore portés à Thoiry et aux environs : Lecocq, Legay, Frichot, Aubert, Broquet ou Léger par exemple. Ils étaient encore plus largement représentés dans le recensement de 1841 (fort bien analysé par Mme Goddet (5)) où 407 habitants se partageaient 187 noms de famille.

Il y avait ainsi :

18	Philippe	8	Langevin
13	Rabussier	8	Lallemand
13	Le Cocq	8	Gohin
11	Royer	3	Aubert
11	Broquet	2	Léger

(4) chiffre du Rapport d'Intendance de la Généralité de Paris - Election de Montfort - en 1759.

(5) Mme Cécile Goddet, grande amie de l'ACIME, hélas disparue, était l'historienne et la conteuse de Thoiry.

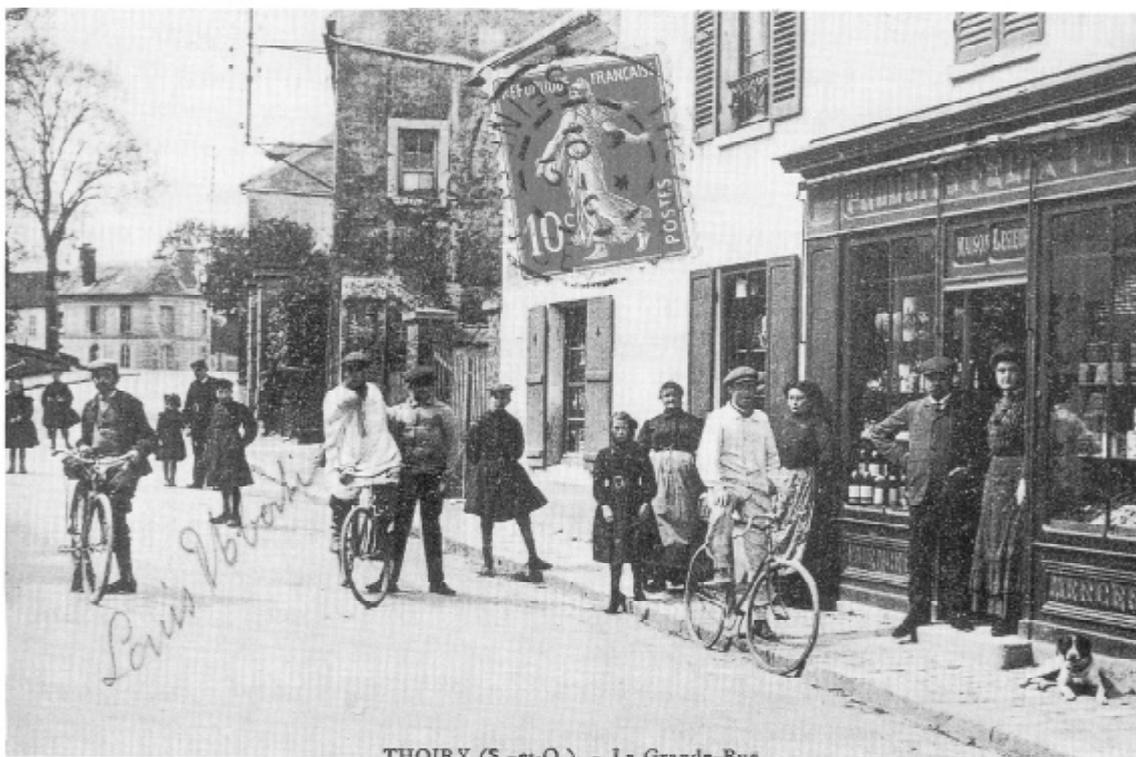
## ACTIVITÉS ET MÉTIERS

A la veille de la Révolution, sur 350 habitants environ, on dénombre 8 fermiers, 6 vignerons, de nombreux ouvriers agricoles, 1 notaire, 1 chirurgien, 1 curé et 1 vicaire, 1 maître d'école ; bien d'autres métiers étaient représentés : aubergiste, boucher, boulanger, épicier, tailleur, couturière, cordonnier, tisserand, maçon, menuisier, charpentier, charron, maréchal, serrurier...

En 1841, sur 407 habitants recensés, un notaire et ses clercs, un docteur (officier de santé), un curé et un maître d'école, tous les commerces d'alimentation plus une quinzaine de fermiers, laboureurs et vignerons entourés d'une cinquantaine d'ouvriers agricoles, charretiers, bergers, journaliers et domestiques ainsi que 2 marchands de bois, un arpenteur, 8 artisans de l'habillement, 25 artisans du bâtiment et de l'agriculture tels que maçons, charpentiers, menuisiers, charrons, etc... sans omettre l'auberge (auberge du Cygne de la Croix) et le café où beaucoup trouvent à s'employer.

Vers 1880, de nouveaux métiers apparaissent à côté des anciens, d'ailleurs, pour la plupart, toujours représentés : marchand de nouveautés, tailleur d'habits, modiste, sabotier, savetier, barbier-perruquier, bourrelier, fabricant de voitures, ferblantier, tailleur de pierres, marchand de charbon, briquetier... L'auberge de l'Etoile avait remplacé celle du Cygne de la Croix, le Café du Commerce existait déjà. Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, s'est tenu un marché actif tous les mercredis, situé sur la place du bourg, près des Halles, du côté de la ruelle des Coins et qui ne disparaîtra qu'à la fin du siècle...

Il faut attendre le début de notre siècle pour voir décroître ce haut niveau d'activités locales, toutefois en partie compensé par une bonne tenue des commerces et des services.



THOIRY (S.-et-O.) - La Grande-Rue  
*Vue de la rue de la Porte Saint-Martin*

1630 | 1631

Le premier jour de Novembre. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...

Le second jour de novembre. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...

Le dixième jour de novembre. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...

# L'AN DE GRACE MIL SIX CENTS Trente & Vn.

Le troisième jour de Janvier. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...  
deux ans le saint jour de novembre. Mirog...

Début du registre paroissial de la paroisse St-Martin pour l'année 1631 : y apparaissent les noms des plus anciens habitants connus comme Loyse Jourdain et Joachim Baldé, nés tous deux au XVI<sup>e</sup> siècle.

## L'EAU À THOIRY

Le village originel était massé autour de l'église et de son cimetière, sans doute autant pour des raisons pratiques que religieuses : les seuls points d'eau, une source et un puits, y étaient situés. L'importance de l'eau dans le village devint cruciale quand le bourg pour des raisons de sécurité dut s'éloigner de son ancien centre. Citernes, mares et abreuvoirs permettent de satisfaire les principaux besoins des hommes et des bêtes (au recensement de 1872, le village comptait tout de même 76 chevaux, 11 ânes, 70 bovins, 1 098 ovins, 49 porcins, 15 caprins et ... 39 chiens). Mais la situation reste précaire...

*"L'eau est très rare dans la Commune y ayant qu'un puits et une fontaine à laver pour le service journalier d'ycelle". (mars 1807).*

Un lavoir est achevé après 1807 mais déçoit la population car la source donne autant de sable que d'eau.. L'eau reste rare et, lors d'étés particulièrement secs, les réactions des habitants sont parfois très vives... En 1850, une pétition des habitants demande que la Mare Agrad soit agrandie... *"les citernes étant vides, les mares aussi, s'il y avait un incendie, tout le centre de Thoiry brûlerait..."*. A la même époque, l'eau de la mare servait aussi à la distillerie de betteraves installée dans la ferme voisine du presbytère où on avait creusé un bassin dans la cour, en vue d'avoir une réserve, ce qui ne manqua pas de créer un certain nombre de problèmes.

En 1860, le Marquis de Vogüé obtint l'autorisation de capter l'eau de la source du "Marmot" pour *"l'arrosage de son parc et l'alimentation d'une fontaine publique dans la Commune"*. Un château d'eau fut donc érigé à cette date en retrait de la place des Perrons où on installa une jolie fontaine. L'eau n'y était pas très abondante mais cela marquait, malgré tout, un progrès pour la commune, au moins pour les habitants du centre du bourg, dont les citernes personnelles suffisaient à peine.

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le vieux lavoir

centenaire fut le seul équipement sérieux malgré son insuffisance notoire. Aussi, en dépit de la distance, beaucoup de femmes allaient-elles rincer leur linge dans les eaux claires et abondantes d'Heudelimay.

Quelques années avant la guerre, vers 1930, soit dix ans après l'électricité, le réseau de distribution amena l'eau à Thoiry et on oublia bien vite citernes, mares et abreuvoirs... La plupart de ces derniers disparurent à jamais comme l'abreuvoir de la ferme de la Cour qui était pourtant un des hauts lieux du village... Seule la mare du Cimetière fut épargnée et c'est bien peu.

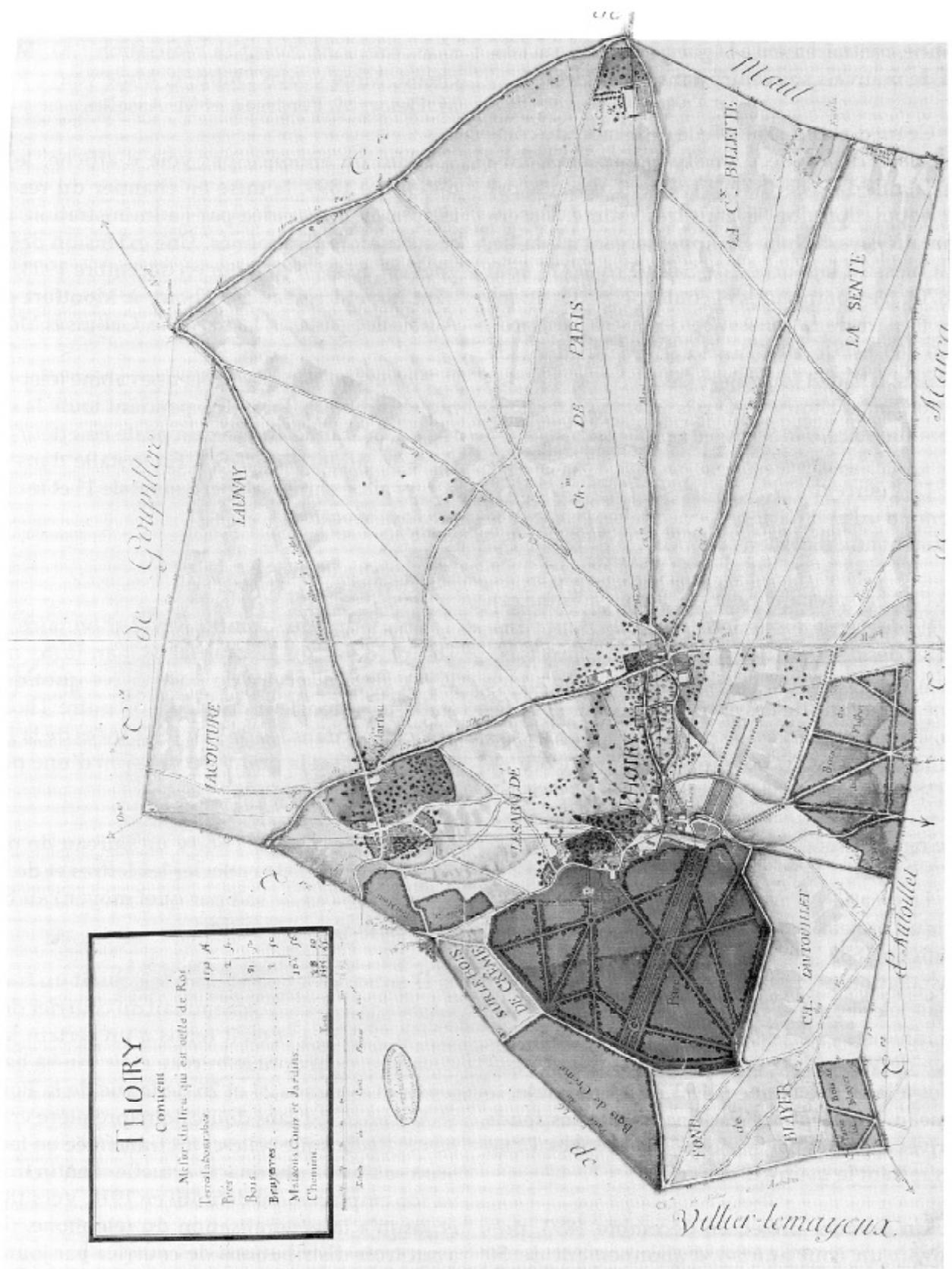
## THOIRY DANS LA GUERRE

Les conflits médiévaux n'ont pas laissé de traces évidentes à Thoiry malgré les nombreux passages de gens d'armes des guerres franco-anglaises qu'on peut, à bon droit, se représenter dans cette zone frontière âprement disputée.

Les guerres de religion de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, puis la guerre civile opposant Henri IV et les ligueurs, ont en revanche marqué le pays : c'est le temps de la bataille d'Ivry, du camp de Montfort et du siège de Paris par les troupes royales ; c'est aussi l'époque où Thoiry se "rempare" pour se protéger des bandes de mercenaires.

C'est enfin en 1591 l'embuscade dans laquelle tombe Maximilien de Béthune, seigneur de Rosny et futur duc de Sully et qui força celui-ci, blessé, à se faire soigner au château de Thoiry.

Les guerres révolutionnaires et les campagnes de l'Empire ont prélevé leur tribut ici comme ailleurs ... Nous avons conservé le nom de ces jeunes Thoirysiens qui ont combattu un peu partout sur les champs de bataille de l'Europe : Rabussier, Langevin, Meslier, Lagoutte, Olivier, Lecocq, Godfroy etc . Les deux invasions subies à la chute de l'Empire, en 1814 et 1815, n'ont pas eu de conséquences fâcheuses pour la com-



Plan d'intendance de la paroisse de Thoiry - juillet 1787  
 Réalisé par Louis Lebel à l'échelle de 1/6909<sup>ème</sup> sur un papier de 51 X 65 cm, à la plume et à l'encre de Chine  
 (Archives Départementales des Yvelines - C 97/59).

mune, contrairement à la guerre de 1870 qui laissa de mauvais souvenirs dans les environs.

Ce fut d'abord la nouvelle de la mort du comte Robert de Vogüé, d'une balle en plein front à la bataille de Woerth (6), vivement ressentie par la population dont il était très estimé. Un enfant du pays, Achille Philippe, sergent médaillé, fut blessé à la journée de Saint-Privat (18 août 1870). De nombreuses et coûteuses réquisitions de la part de la puissance occupante (environ 350 000 frs de 1996, au total), réquisitions de grains, bétail et fourrage exaspérèrent la population, mais Thoiry n'eut pas à subir d'exactions comme Mareil, Mézières ou Septeuil.

La guerre de 1914 fut meurtrière : à Thoiry, comme un peu partout dans notre pays, le monument aux morts en fait foi.

Plus surprenant : l'armée réquisitionna, en 1919, des terrains sur notre territoire pour y installer des dépôts divers (munitions comprises). Quant à l'artillerie, elle définit la même année une large zone de tirs entre Jumeauville, Andelu, Thoiry et Hargeville pour expérimenter son canon de 75. Ce "polygone" servit encore en 1938, à la veille de la guerre.

#### **LE TÉLÉGRAPHE ET LE TÉLÉPHONE**

La création d'un bureau du télégraphe électrique projetée à Thoiry, début 1881, est chose faite en 1882, reliant Thoiry à Septeuil. Cette installation est bientôt suivie de celle d'un réseau téléphonique reliant tous les réseaux télégraphiques existants avec le bureau téléphonique de Versailles et, de là, à Paris. Nous sommes à la fin de l'année 1893 et, à cette date, le réseau du téléphone est financé par les fonds privés apportés par les nouveaux abonnés, l'Etat en restant le maître d'oeuvre.

Un premier projet, en décembre 1893, prévoyait un coût annuel d'abonnement de 50 francs et un coût de communication de 50 centimes pour 5 minutes à une distance inférieure à 100 kilomètres. Les six premiers Thoirysiens à

s'inscrire sont, avant la réalisation : M. Marchand, Mme veuve Philippe, Mme veuve Roy, M. Delor, M. Perdreau et M. Asselin.

Enfin on annonce par voie d'affiche, le 19 décembre 1899, la mise en chantier du réseau téléphonique décidée par l'administration. On compte alors 15 abonnés. Une extension des lignes est mise en chantier en décembre 1903, reliant le petit réseau de Thoiry à Montfort par Autouillet, Auteuil, La Bardelle, Galluis et Méré.

Notons qu'il existait déjà une cabine téléphonique publique. En outre, pendant toute la durée de la Grande Guerre, un poste émetteur-récepteur militaire de T.S.F. fut installé dans un verger situé entre la départementale 11 et le chemin de Montfort.

#### **LES COMMUNICATIONS**

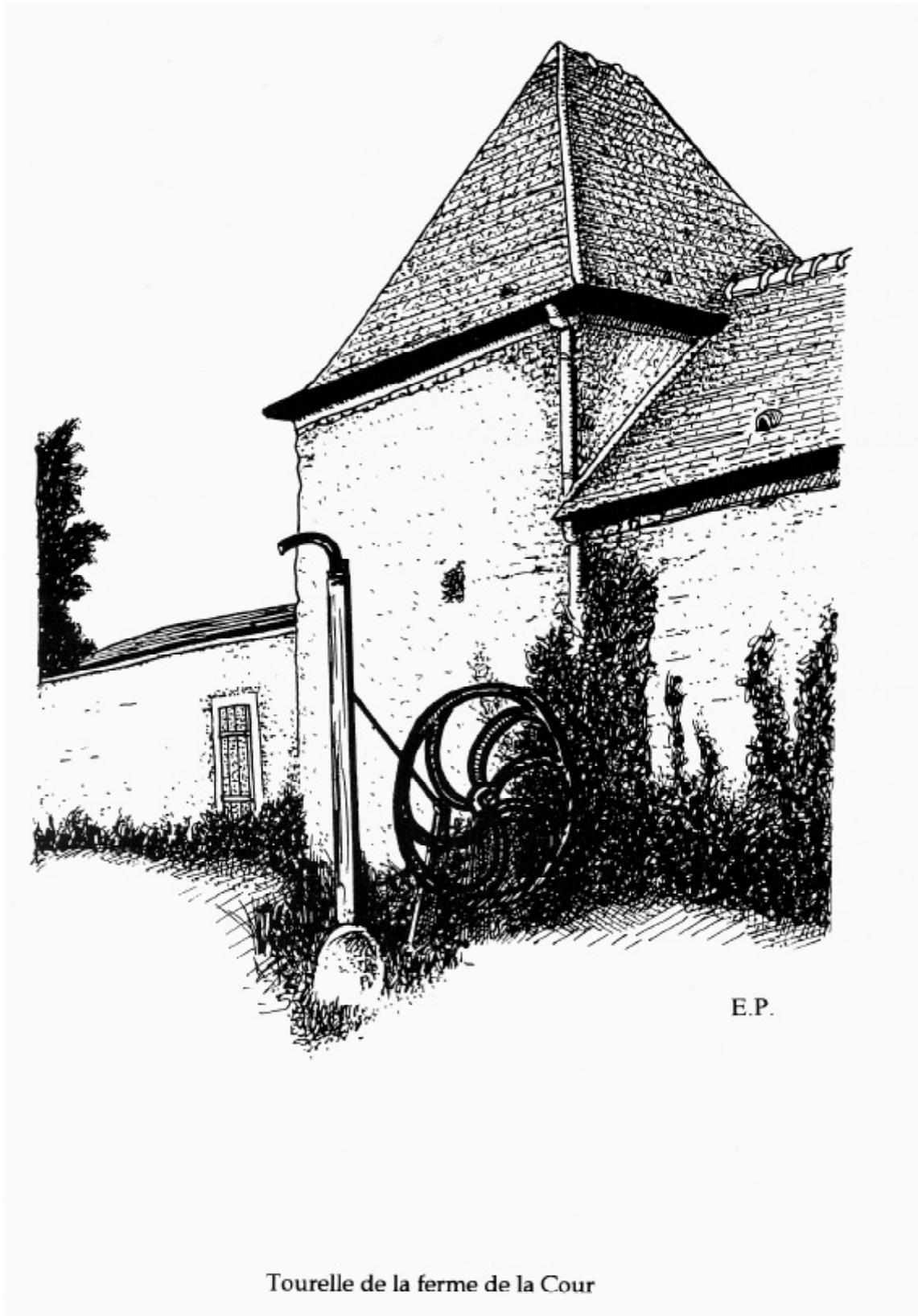
Une lettre du Comité Révolutionnaire de Thoiry, datée du 12 prairial de l'an II (31 mai 1794), cite un service de poste privé quotidien établi par Monsieur de Machault entre Thoiry et Montfort dans les premières années de la Révolution : c'est la première mention d'une poste dans notre commune !

En 1821 existait à Thoiry un bureau de distribution chargé de collecter les lettres et de les transmettre (on ne sait par quel moyen) au bureau de poste de Montfort.

D'autre part, une voiture effectuait un trajet Versailles-Septeuil, acheminait du courrier destiné au château et était remis à un certain Jacques Langevin dont le bureau était situé à hauteur des numéros 24 et 26 de la rue de la Porte St-Martin. C'est sans doute notre première vraie poste. Par la suite celle-ci fut transférée en face, là où se situe la pharmacie actuelle et enfin trouva son emplacement définitif en 1910. Vers 1870 et jusqu'à la généralisation du téléphone, il y avait trois distributions de courrier par jour et Thoiry servait de bureau distributeur à toutes les communes voisines.

---

(6) Woerth: chef-lieu de canton du Bas-Rhin, théâtre de furieux combats lors de la guerre de 1870 (charges de Morsbronn et Elsasshausen, bataille de Froeschwiller, plus connue sous le nom de Reichshoffen, du 6 août 1870).



E.P.

Tourelle de la ferme de la Cour

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un certain Mallet assurait avec un cabriolet de 4 places une liaison journalière entre Thoiry et Versailles. A la création de la ligne de chemin de fer Paris-Dreux, l'omnibus de Versailles fut remplacé par un service Septeuil-Neauphle. Un transport par voitures de Thoiry à Neauphle a subsisté jusqu'à la mise en service de cars réguliers de Versailles à Paris.

En ce qui concerne les routes, c'est seulement après 1820 que les anciens grands chemins laissent place à de vraies voies : celui d'Elleville à Neauphle devient la route N°24 de Versailles à Septeuil, projetée dès avant la Révolution mais réalisée après l'Empire et qui deviendra notre D11. Ensuite la route N°16 de Maule à Houdan qui remplace, à Thoiry, dans son nouveau tracé, l'ancienne bifurcation du chemin de la Fontaine.

C'est à la même époque que fut créée la place du bourg (grâce à des cessions de terrain de Mr de Machault et de la famille Aubert) puis bâtie la mairie actuelle. Notons que toutes ces routes ne furent goudronnées qu'après 1920 : auparavant

ce n'était que poussière l'été et boue l'hiver... Mais les voitures étaient encore très rares (3 seulement à Thoiry, avant 1914).

#### EN GUISE DE CONCLUSION...

Bien d'autres anecdotes pourraient trouver leur place ici sans oublier quelques chiffres, dates et événements. Retenons seulement, en définitive, que Thoiry, bien qu'historiquement et

administrativement rattaché à une autre entité (comté puis canton de Montfort), est très proche de ses voisins de la basse vallée de la Mauldre.

Si on compte, parmi ses anciens habitants, quelques hommes illustres tels Machault d'Arnouville - ministre de Louis XV qui aurait pu, s'il avait été soutenu par le Roi, faire les réformes susceptibles d'éviter à la France les bouleversements de la Révolution - notre bourg a aussi vu se succéder dans ses murs nombre d'hommes et de femmes presque anonymes qui

ont tous, à des titres divers, mérité qu'on en garde le souvenir : ils sont nos ancêtres les Thoirysiens...



Jean-Baptiste Machault  
d'Arnouville  
(1701 - 1794)

Etienne Pattou.

#### PRINCIPALES SOURCES :

- Archives de la commune de Thoiry.
- Archives Départementales des Yvelines.
- "Monographie de Thoiry" par Louis-Philippe Albert Dauvel (instituteur à Thoiry du 2 avril 1883 à octobre 1905), rédigée en vue de l'Exposition Universelle de 1900.
- Articles, rubriques du bulletin municipal de Thoiry, recherches diverses de Mme Cécile Goddet.
- Recherches de M. Bouvy à Maizelan - Villiers-le-Mahieu.
- "Histoire de l'Île de France" - Ed. Privat.
- "Guide du patrimoine d'Île de France" - J.M.Pérouse de Montclos - Ed. Hachette - 1995.
- "La grande histoire des Yvelines" - Monique Bardy - Ed.Edijac - 1989.
- "Yvelines, l'art et la nature de ses 262 communes" - Ed. Nathan.
- "Histoire de Septeuil" - Raoul Moulin.
- "Histoire de Mantes et du Mantois, des origines à 1792" de M.Lachiver - Meulan 1971.
- "Histoire de Maurepas" - Marie-José Michel.
- "Histoire de Meulan et de sa région par les textes" de M.Lachiver - 1965.
- "Bulletin du bicentenaire" - parutions des 06/1989 12/1989 et 07/1990. Mairie de Garancières.
- "Archéologie des Yvelines", "Les Capétiens", numéros spéciaux de "Connaitre les Yvelines".
- "Nos ancêtres les Maulois - Chroniques du Pays de Mauldre", publication de l'ACIME.
- "Annales historiques du Mantois".
- "Les barons de Maule" - Emile Réaux - 1866.